

12/04/2019



Pour favoriser la diffusion du travail des artistes à chaque étape de leur vie, l'ADAGP a imaginé un programme de bourses afin de les soutenir notamment dans cette étape majeure qu'est la publication d'une première monographie.

Dix bourses annuelles de 15 000 € sont décernées pour aider au financement du premier ouvrage monographique d'artistes membres de l'ADAGP. L'ensemble du répertoire de la société peut donc y participer (arts plastiques, bande-dessinée, design, photographie, sculpture...)

Les candidatures pour l'édition 2019 de la collection MONOGRAPHIE sont dès à présent ouvertes (date limite de candidature, le 23 septembre 2019).

Le jury se compose des artistes Jean-Michel Alberola et Hervé Télémaque, du critique d'art Stéphane Corréard, de Marc Vaudey, directeur du pôle création du CNAP et de la créatrice, spécialiste des librairies boutiques de musées, Pascale Brun d'Arre.

Hervé Télémaque, membre du jury de sélection souligne : « Pour l'artiste, une première monographie est un moment important, qui doit être le début d'une réflexion sur soi et sur son travail, en lui permettant de se remettre constamment en question ».

Qui peut candidater ?

Les artistes doivent avoir au moins 10 ans de carrière professionnelle (expositions, participation à des salons...)

Etre membre de l'ADAGP depuis au moins 3 ans

Le projet de publication doit être présenté par l'artiste en association avec un éditeur, un centre d'art ou une galerie

Pour quel type d'ouvrage ?

La publication doit concerner la première monographie de l'artiste (ouvrage de référence, ambitieux pour l'artiste, qui porte sur au moins 10 ans de travail, ou un catalogue raisonné (ce n'est pas un catalogue d'exposition).

La publication doit s'inscrire dans le cadre d'un événement (exposition dans une galerie, centre d'art, signature du livre, colloque ...)

La publication doit se faire dans un délai de 2 ans à compter de l'attribution de la bourse

Tirage minimum de 500 exemplaires

>>> [Télécharger le dossier de candidature](#) [1]

>>> [Télécharger le règlement](#) [2]

Les lauréats 2018 :

Neil Beloufa, projet d'ouvrage avec l'éditeur Verlag der Buchhandlung Walther König.

Xavier Boussiron, projet d'ouvrage avec les éditions Flammarion.

Nicolas Chardon, projet d'ouvrage avec l'éditeur Connoisseurs en partenariat avec la Galerie Jean Bolly.

Béatrice Cussol, projet d'ouvrage avec l'agence spécialisée amac.

Jean-Pierre Formica, projet d'ouvrage avec les éditions Actes Sud

Thomas Lanfranchi, projet d'ouvrage avec la Galerie et éditeur Semiose.

Valérie Mréjen, projet d'ouvrage avec la Galerie Anne-Sarah Bénichou.

Eva Nielsen, projet d'ouvrage avec Manuella Editions, en collaboration avec Jousse Entreprise (Paris) et The Pill (Istanbul).

Aurélie Petrel, projet d'ouvrage avec le collectif d'artistes et éditeur ExposerPublier.

Dorothee Selz, projet d'ouvrage avec (maison d'edition en cours de confirmation).

Les lauréats 2017 :

 [3]  [4]  [5]  [6]  [7]

Alix Delmas, ouvrage publié aux éditions LOCO (mars 2019)

Pierre Jean Giloux, ouvrage publié par l'éditeur Zéro2 Editions (avril 2018)

Olivier Masmonteil, ouvrage publié par les Editions le Cercle d'Art (novembre 2018)

Anita Molinero, ouvrage publié par la Galerie Thomas Bernard - Cortex Athletico (février 2019)

Christiane Pooley, ouvrage publié par la Galerie Bendana Pinel Art Contemporain (septembre 2018)

Pour être informés de l'actualité de notre action culturelle, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux et à vous abonner à notre chaine YouTube :

 [8]  [9]  [10]  [11]

[Retour à la liste des articles](#) [12]

Links

[1] https://www.adagp.fr/sites/default/files/dossier_de_candidature_-_collection_monographie_2019_.docx

[2] https://www.adagp.fr/sites/default/files/reglement_-_collection_monographie_2019.pdf

[3] <http://www.editionsloco.com/Delmas>

[4] <http://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=6602&menu=>

[5] <http://www.oliviermasmonteil.com/monographie/>

[6] <http://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=6994>

[7] <http://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=6943>

[8] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[9] <https://www.instagram.com/adagp/?hl=fr>

[10] https://twitter.com/Adagp_

[11] https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber

[12] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>